Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260306-20260301-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 14
Absents : 5
Pouvoirs : 3
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 6 mars 2026

.....

Date de la convocation :
26 février 2026
Date d'affichage de la convocation :
28 février 2026
Date de la publication de la délibération :
12 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le six mars à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Guengat, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents : D. LE GOFF, S. SIMON, S. LE CORRE, JR. TANGUY, AM. POUPON, P. BOUSSARD, M. BARGAIN, G. JOUAN, G. PENGAM, Y. SZPOTYNSKI, JP. HEMON, C. DANTEC, S. TANGUY, C. L'HARIDON.

Etaient absents : L. COLAS, excusée, pouvoir à S. LE CORRE ; G. QUEAU, excusée, pouvoir à P. BOUSSARD ; S. SOUBEN, excusée, pouvoir à S. TANGUY ; F. LE DOUY, excusé ; J. KERSAUDY, excusé.

Secrétaire de séance : C. L'HARIDON

Délibération N°2026/03/01

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 : COMMUNE

Le Compte Administratif de l'année 2025 de la commune présente :

Section de fonctionnement :
Un excédent de fonctionnement de : **123 445,65 €**
Dépenses : 1 013 385,89 € ; Recettes : 1 136 831,54 €

Section d'investissement :
Un excédent d'investissement de : **216 017,35 €**
Dépenses : 602 646,41 € ; Recettes : 818 663,76 €

Après en avoir délibéré, suivant l'avis de la commission des finances réunie le 18 février 2026, le Conseil Municipal, par 16 voix pour (le Maire qui est sorti ne prend pas part au vote),

- ADOPTE le Compte Administratif de l'année 2025 de la commune.

Le Maire, La secrétaire de séance,

David LE GOFF Catherine L'HARIDON